

*Questions au Feuilleton*

[Français]

Les personnes qui ont signé cette pétition sont très inquiètes du changement que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>me</sup> McDougall) a apporté à la période d'admissibilité à l'assurance-chômage.

[Traduction]

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de rendre la situation plus juste en maintenant la période d'admissibilité à 10 semaines pour les régions rurales du sud-est du Nouveau-Brunswick.

## LA DÉSIGNATION DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE

**Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre):** Monsieur le Président, la pétition que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui a pour titre: «Aidez-nous à sauver la Rouge». Je la dépose en conformité avec l'article 106 du Règlement. Le greffier l'a jugée correcte.

Les pétitionnaires déclarent que la vallée de la Rouge à Scarborough est une région naturelle unique et précieuse et qu'il y va de l'intérêt national d'en protéger la flore et la faune. Ils se joignent au conseil municipal de Scarborough, de fait avec le ministre fédéral de l'Environnement (M. McMillan), au groupement oeuvrant pour sauver la vallée de la Rouge, à la coalition des associations communautaires de Scarborough et également à vous, monsieur le Président, qui avez accordé votre appui à cette cause digne d'intérêt.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada et au gouvernement provincial de travailler ensemble pour faire un parc de cette très belle région.

## LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT ROUMAIN

**Mme Sheila Finestone (Mount Royal):** Monsieur le Président, je voudrais présenter 350 pétitions transmises par des Canadiens d'origine roumaine; ces gens se disent fiers de leurs origines dont ils conservent des souvenirs impérissables. Ils ont voulu signaler à la Chambre la destruction de quelque 13 000 villages dans leur pays. Ils prient le gouvernement de signaler au gouvernement de la Roumanie leurs préoccupations à cet égard.

Ce gouvernement se rend en ce moment coupable de certains actes qui violent les droits fondamentaux de l'homme et les droits des minorités; en effet, il a décidé de détruire plus de la moitié de ces 13 000 villages pour construire à leur place des centres agro-industriels, ce qui entraînera la perte du patrimoine culturel et historique et privera d'un héritage inestimable non seulement la Roumanie actuelle, mais également les générations futures de Roumains, en détruisant de magnifiques témoignages architecturaux des périodes romane et gothique et de la période de la Réforme.

Le gouvernement de la Roumanie a ordonné de changer en roumain tous les toponymes en langues hongroise et en saxonne, violant ainsi gravement les droits des minorités. En outre, le harcèlement entrepris par le gouvernement de la Roumanie contre le clergé, à force d'interrogatoires et de perquisitions à domicile, entraînera la destruction des religions tant protestante que catholique. Voilà pourquoi ces Canadiens

d'origine roumaine ont demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) de signaler au gouvernement de la Roumanie les préoccupations du peuple canadien à cet égard.

## LA RECHERCHE SUR LA PRÉVENTION ET LA GUÉRISON DE LA SCHIZOPHRÉNIE

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, j'ai le devoir et l'honneur de présenter deux séries de pétitions. Les pétitionnaires de la première série déclarent que la schizophrénie, une maladie grave qui atteint 1 p. 100 de la population canadienne, cause une profonde angoisse et des souffrances aux malades et aux membres de leur famille et coûte à la société canadienne plus de 3 milliards de dollars par année en soins de santé directs et autres frais d'entretien.

Les pétitionnaires ajoutent que les fonds pour la recherche sur la schizophrénie sont insuffisants. Ils prient donc le Parlement de veiller à ce que, à l'avenir, les efforts de recherche soient proportionnés à la gravité de cette maladie. Ces pétitionnaires sont de Sudbury, en Ontario.

## L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, le dernier groupe de pétitions que je veux présenter émane d'habitants de Vancouver, en Colombie Britannique, de Val Caron, d'Hanmer, de Sudbury, de Blezard Valley et de Capreol, en Ontario.

D'après les pétitionnaires, le gouvernement conservateur n'a pas été mandaté par les Canadiens pour conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis. Attendu que le premier ministre (M. Mulroney) a promis au cours des négociations commerciales bilatérales que la souveraineté canadienne ne serait pas compromise, et qu'en fait l'accord commercial négocié entre le gouvernement Mulroney et le gouvernement Reagan menace l'essence même de la vie politique canadienne, les pétitionnaires demandent donc au Parlement de se dissoudre maintenant et de permettre aux Canadiens de prendre la décision de savoir s'ils veulent ou non accepter cet accord commercial conclu entre Mulroney et Reagan.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: n<sup>os</sup> 385, 392, 393, et 408.

[Texte]

## LE COÛT DES SOINS DONNÉS À UN PATIENT QUADRAPLÉGIQUE

Question n<sup>o</sup> 385—**M. Brisco:**

A la connaissance du gouvernement, combien coûtent en moyenne annuellement a) les soins donnés en établissement, b) les médicaments prescrits à un patient quadraplégique?